



Assemblée générale

Distr. générale
1^{er} octobre 2021
Français
Original : anglais

Soixante-seizième session
Point 138 de l'ordre du jour
Projet de budget-programme pour 2022

Projet de budget-programme pour 2022

Titre II **Affaires politiques**

Chapitre 3 **Affaires politiques**

Missions politiques spéciales
Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq

Septième rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le projet de budget-programme pour 2022

I. Introduction

1. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a examiné le rapport du Secrétaire général sur les prévisions de dépenses de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) pour 2022 (A/76/6 (Sect. 3)/Add.6). À cette occasion, il a reçu un complément d'information et des éclaircissements, ainsi que des réponses écrites datées du 3 septembre 2021.

2. Dans le premier additif au chapitre 3 (Affaires politiques) de son rapport sur le projet de budget-programme pour 2022 (A/76/6 (Sect. 3)/Add.1), le Secrétaire général donne un aperçu général des ressources demandées pour 2022 au titre de 38 missions politiques spéciales et des questions concernant les missions en général. Des renseignements détaillés sur chaque mission politique spéciale sont donnés dans cinq autres additifs¹, qui sont consacrés aux besoins propres aux groupes thématiques I à III et aux deux plus grandes missions, à savoir la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et la MANUI.

¹ A/76/6 (Sect. 3)/Add.2, A/76/6 (Sect. 3)/Add.3, A/76/6 (Sect. 3)/Add.4, A/76/6 (Sect. 3)/Add.5 et A/76/6 (Sect. 3)/Add.6.



3. Les ressources demandées au titre du Bureau de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général pour le Myanmar (groupe thématique I), dont le mandat est arrêté par l'Assemblée générale, sont présentées dans l'additif consacré au groupe thématique I, afin de consolider le montant total des ressources demandées pour l'ensemble des missions politiques spéciales, et le mandat du Bureau sera porté à l'attention de l'Assemblée, conformément à l'article 153 du Règlement intérieur de l'Assemblée.

4. En ce qui concerne la MANUA, le Conseil de sécurité, dans sa résolution [2596 \(2021\)](#), a décidé de proroger le mandat de la Mission de six mois, jusqu'au 17 mars 2022. Au moment de l'établissement du présent rapport, le Comité consultatif attendait des informations du Secrétaire général sur les éventuelles incidences de cette résolution sur le projet de budget de la MANUA pour 2022. On trouvera les observations et recommandations du Comité à ce sujet dans le rapport y relatif ([A/76/7/Add.5](#)).

5. Le Comité consultatif examine les questions concernant les missions politiques spéciales en général dans son rapport principal ([A/76/7/Add.1](#)), tandis que ses observations et recommandations sur les prévisions budgétaires relatives aux groupes thématiques I à III ainsi qu'à la MANUA et à la MANUI font l'objet de rapports distincts².

II. Exécution du budget en 2020 et 2021 et ressources nécessaires pour 2022

A. Mandat et hypothèses budgétaires

6. Dans sa résolution [2576 \(2021\)](#), le Conseil de sécurité a décidé de proroger jusqu'au 27 mai 2022 le mandat de la MANUI. Le rapport du Secrétaire général comporte des informations sur le plan-programme de la Mission, les hypothèses budgétaires et les résultats escomptés (voir [A/76/6 \(Sect. 3\)/Add.6](#), sect. I.A). Comme indiqué aux paragraphes 2 à 7 de ce rapport, en 2022, la MANUI continuera, entre autres, à offrir ses bons offices, à encourager un dialogue politique sans exclusive, à favoriser la réconciliation, à prêter son concours au Gouvernement aux fins de la révision constitutionnelle et à aider au développement des processus électoraux. Elle continuera également à promouvoir l'application du principe de responsabilité, la protection des droits humains et la mise en œuvre des priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité, ainsi que l'intégration des questions de genre, en plus d'appuyer l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes (UNITAD). En outre, dans le cadre de la transition en cours en Iraq de l'action humanitaire vers le développement durable, et face à l'augmentation des besoins provoquée par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et les déboires économiques, la Mission renforcera ses activités de conseil, de coordination et de sensibilisation afin d'appuyer l'action menée par le Gouvernement en vue de diversifier l'économie, de réformer les institutions publiques, de reconstruire les localités endommagées par la guerre, de gérer les ressources naturelles et de permettre le retour des familles déplacées à l'intérieur du pays (voir par. 16).

² [A/76/7/Add.2](#), [A/76/7/Add.3](#), [A/76/7/Add.4](#), [A/76/7/Add.5](#) et [A/76/7/Add.6](#).

B. Informations sur les ressources pour 2020, 2021 et 2022

7. Ayant posé la question, le Comité consultatif s'est vu communiquer des informations sur les ressources demandées pour 2022 pour la MANUI, par rapport aux ressources approuvées pour 2020 et 2021, ainsi que sur les dépenses engagées en 2020 et de janvier à juin 2021, comme indiqué dans le tableau 1.

Tableau 1

Exécution du budget et montant total des ressources nécessaires (déduction faite des contributions du personnel)

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	2020		2021		2022		Variation
	Crédits ouverts	Dépenses effectives	Crédits ouverts	Dépenses (de janvier à juin)	Total	Dépenses non renouvelables	2022-2021 Augmentation/ (diminution)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7) = (5) - (3)
Militaires et personnel de police	5 238,2	5 080,8	5 310,2	1 541,2	5 140,3	–	(169,9)
Personnel civil	79 582,8	78 710,1	80 123,2	37 097,0	79 388,9	–	(734,3)
Dépenses opérationnelles	15 725,3	16 166,7	13 643,4	7 552,2	13 650,5	–	7,1
Total	100 546,3	99 957,6	99 076,8	46 190,4	98 179,7	–	(897,1)

8. En 2020, les dépenses se sont élevées à 99 957 600 dollars pour des crédits ouverts d'un montant de 100 546 300 dollars, soit un taux d'utilisation des crédits de 99,4 %. Au 30 juin 2021, les dépenses s'élevaient à 46 190 400 dollars pour des crédits ouverts d'un montant de 99 076 800 dollars, soit un taux d'utilisation de 47 %. **Le Comité consultatif compte que le Secrétaire général communiquera à l'Assemblée générale, lorsque celle-ci examinera le présent rapport, des informations actualisées sur les dépenses effectivement engagées en 2021.**

C. Ressources proposées pour 2022

9. Comme le montre le tableau 1, les ressources demandées pour la MANUI pour 2021 s'élèvent à 100 007 000 dollars, ce qui représente une diminution de 539 300 dollars (5 %) par rapport aux crédits ouverts pour 2020. Cette baisse s'explique principalement par des coûts inférieurs pour ce qui est des rations, du fret et du déploiement du matériel appartenant aux contingents, ainsi que par la diminution des dépenses de personnel civil, principalement due à la réduction du pourcentage des dépenses communes de personnel, compte tenu de la structure des dépenses (A/76/6 (Sect. 3)/Add.6, par. 35). On trouvera aux paragraphes 67 à 90 du rapport du Secrétaire général un récapitulatif des principaux facteurs contribuant aux variations entre les ressources approuvées pour 2021 et les crédits demandés pour 2022.

1. Militaires et personnel de police

10. Les crédits demandés, d'un montant de 5 140 300 dollars, permettraient de financer le déploiement de 245 membres des contingents, comme en 2021, et de couvrir les dépenses connexes. La diminution de 169 900 dollars (3,2 %) tient principalement à : a) la diminution des ressources nécessaires pour les rations liées aux frais de mise en route du contrat avec les nouveaux fournisseurs en 2021 ; b) la réduction des coûts liés au fret et au déploiement du matériel appartenant aux

contingents, ainsi qu'à la diminution des besoins de déplacement pour le déploiement, la relève et le rapatriement (ibid., par. 67 et 68).

11. Le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale approuve les propositions du Secrétaire général relatives au personnel militaire de la MANUI pour 2022.

2. Personnel civil

12. Les ressources demandées au titre du personnel civil, d'un montant de 79 388 900 dollars, représentent une diminution de 734 300 dollars (0,9 %), qui s'explique par des prévisions inférieures pour le personnel recruté sur le plan international (3 217 700 dollars), un pourcentage moins élevé étant demandé pour les dépenses communes de personnel, ainsi que par les propositions visant à supprimer ou convertir des postes (voir par. 13 ci-dessous) ; cette diminution est en partie contrebalancée par l'augmentation des dépenses au titre du personnel recruté sur le plan national (2 440 400 dollars), en raison de l'accroissement des effectifs nationaux et de l'augmentation des dépenses communes de personnel, ainsi que par des dépenses supérieures au titre des Volontaires des Nations Unies (43 000 dollars) (A/76/6 (Sect. 3)/Add.6, par. 70, 72 et 74).

13. Un récapitulatif des effectifs nécessaires et des changements proposés figure aux paragraphes 39 à 66 et dans les annexes II à IV du rapport du Secrétaire général. L'effectif total proposé comprend 804 emplois, à savoir 294 postes soumis à recrutement international (133 administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et 161 agents du Service mobile), 508 postes soumis à recrutement national (117 administrateurs recrutés sur le plan national et 391 agents locaux) et 2 postes de Volontaire des Nations Unies, ce qui représente une diminution de 3 postes par rapport à l'effectif approuvé pour 2021. Les changements d'effectifs proposés comprennent la suppression de 3 postes, le transfert de 10 postes, la réaffectation de 24 personnes, le déclassement de 2 postes, la transformation de 4 postes et la réaffectation de leurs titulaires et la transformation de 2 postes, comme indiqué au tableau 2.

Tableau 2
Effectifs nécessaires

	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe</i>
Effectif approuvé pour 2021	807	1 SGA, 2 SSG, 1 D-2, 6 D-1, 18 P-5, 49 P-4, 56 P-3, 4 P-2, 166 SM, 112 AN, 390 AL et 2 VNU
Effectif proposé pour 2022	804	1 SGA, 2 SSG, 1 D-2, 6 D-1, 18 P-5, 47 P-4, 54 P-3, 4 P-2, 161 SM, 117 AN, 391 AL et 2 VNU
Suppressions	(3)	1 assistant(e) spécial(e) (P-3) 1 conseiller(ère) du personnel (P-3) 1 agent(e) de protection rapprochée (SM)
Transferts	–	1 agent(e) de sécurité (SM) de Bagdad à Erbil 1 assistant(e) à la sécurité (AL) de Bagdad à Bassora 1 coordonnateur(trice) (P-3) de Kirkouk à Mossoul 1 assistant(e) (voyages) (AL) du Bureau du (de la) Chef de la gestion des opérations et des ressources au Bureau du (de la) Chef de l'appui aux missions 1 assistant(e) de liaison (AL) du Bureau du (de la) Chef de la gestion des opérations et des ressources au Bureau du (de la) Chef de l'appui aux missions 2 assistants d'équipe (AL) du Bureau du (de la) Chef de la gestion des opérations et des ressources au Bureau du (de la) Chef de l'appui aux missions

	<i>Nombre de postes ou d'emplois</i>	<i>Classe</i>
		1 spécialiste de la gestion des marchés (P-3) du Groupe de la planification des acquisitions et des demandes d'achat au Groupe de la gestion des marchés
		1 assistant(e) administratif(ve) (AL) du Groupe de la planification des acquisitions et des demandes d'achat au Groupe de la gestion des marchés
		1 assistant(e) d'équipe (AL) du bureau régional d'Erbil à la Section de la gestion centralisée des stocks à Erbil.
Réaffectations	–	1 assistant(e) multilingue (AL) à un emploi d'assistant(e) d'équipe (AL)
		2 attachés de liaison pour les affaires humanitaires (P-4) à des emplois de coordonnateur(trice) (P-4)
		2 attachés de liaison pour les affaires humanitaires (P-3) à des emplois de coordonnateur(trice) (P-3)
		1 attaché(e) de liaison (adjoint(e) de 1 ^{re} classe) pour les affaires humanitaires (P-2) à un emploi de coordonnateur(trice) adjoint(e) de 1 ^{re} classe (P-2)
		11 attachés de liaison pour les affaires humanitaires associés (AN) à des emplois de coordonnateur(trice) adjoint(e) de 1 ^{re} classe (AN)
		5 attachés de liaison pour les affaires humanitaires (AN) à des emplois de coordonnateur(trice) adjoint(e) (AN)
		1 spécialiste de la gestion des marchés (SM) à un poste de spécialiste de la planification des acquisitions (SM)
		1 mécanicien(ne) (groupes électrogènes) (AL) à un poste d'assistant(e) ingénierie (AL)
Reclassements et déclassements	–	1 poste de spécialiste des questions politiques (P-4 à P-3)
		1 poste de coordonnateur(trice) (P-4 à P-3)
Transformations et réaffectations	–	1 attaché(e) de liaison pour les affaires humanitaires (P-3) à un emploi de coordonnateur(trice) (AN)
		1 attaché(e) de liaison pour les affaires humanitaires (P-3) à un emploi de coordonnateur(trice) adjoint(e) de 1 ^{re} classe (AN)
		1 assistant(e) au contrôle du matériel et à la gestion des stocks (SM) à un emploi de spécialiste de l'approvisionnement (adjoint de 1 ^{re} classe) (AN)
		1 assistant(e) (gestion des installations) (SM) à un emploi d'ingénieur (AN)
Transformations	–	1 assistant(e) administratif(ve) (AL) en un poste d'assistant(e) aux achats (AL)
		1 assistant(e) au contrôle du matériel et à la gestion des stocks (SM) en un poste d'auxiliaire au contrôle du matériel et à la gestion des stocks (AN)

Abréviations : AL = agents locaux ; AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; SGA = Secrétaire général(e) adjoint(e) ; SM = Service mobile ; SSG = Sous-Secrétaire général(e) ; VNU = Volontaires des Nations Unies.

Externalisation des services de consultation : suppression d'un poste de conseiller(ère) du personnel (P-3)

14. Le Secrétaire général propose de supprimer un poste de conseiller(ère) du personnel (P-3), compte tenu de l'externalisation des services d'appui psychosocial [ibid., par. 62 b)]. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que la MANUI prévoyait de faire appel à une société privée spécialisée dans les services d'appui psychosocial d'ici à décembre 2021. Selon le Secrétariat, en remplaçant le poste de conseiller(ère) du personnel (P-3) par les services d'une société, la Mission renforcerait considérablement l'appui actuellement fourni par le Groupe du soutien psychosocial, qui comprend deux conseillers du personnel (1 P-4 et 1 P-3), aux près de 2 500 membres du personnel de la MANUI, de l'UNITAD et des équipes de pays des Nations Unies dans huit bureaux en Iraq et au Koweït. Il est également proposé que le(la) conseiller(ère) du personnel (P-4) restant(e) travaille avec l'entreprise, assure la défense des intérêts du personnel, la médiation et les

interventions préventives. Le Comité rappelle qu'un crédit de 45 084 dollars pour engager un cabinet de services d'appui psychosocial avait été inscrit au budget pour 2021, et qu'aucune proposition visant à supprimer le poste de conseiller(ère) du personnel (P-3) n'avait été présentée à l'époque (voir également [A/75/7/Add.7](#), par. 24). **Le Comité consultatif estime qu'il faut clarifier et détailler les plans de la Mission concernant l'externalisation des services d'appui psychosocial et recommande à l'Assemblée générale de demander au Secrétaire général de fournir, dans le prochain projet de budget, une analyse coûts-avantages ainsi que des informations sur des expériences similaires dans d'autres missions, notamment quant à la possibilité de renforcer la confidentialité. Le Comité rappelle également sa recommandation tendant à ce que le Secrétaire général présente, dans son prochain projet de budget-programme, des propositions concernant l'harmonisation ou le regroupement des fonctions du Groupe de gestion du stress traumatique (Département de la sûreté et de la sécurité) et du Bureau du (de la) Conseiller(ère) du personnel (Division de la gestion des soins et de la sécurité et de la santé au travail, Département de l'appui opérationnel) ([A/76/7](#), par. XII.34).**

Changement de nom du Bureau de la coordination du développement et réaffectation d'attachés de liaison pour les affaires humanitaires à des postes de coordonnateur(trice)

15. Le Secrétaire général propose de renommer le Bureau de la coordination du développement en Bureau de l'appui au développement afin de mieux aligner le titre du Bureau sur le mandat de la Mission et d'éviter toute confusion avec le Bureau de la coordination des activités de développement au Siège de l'ONU à New York ([A/76/6 \(Sect. 3\)/Add.6](#), par. 53). Les propositions du Secrétaire général en matière d'effectifs pour le bureau, ainsi rebaptisé Bureau de l'appui au développement, comprennent la réaffectation de 21 attachés de liaison pour les affaires humanitaires (2 P-4, 2 P-3, 1 P-2 et 16 AN) à des postes de coordonnateur(trice), ainsi que la transformation de 2 postes d'attaché(e) de liaison pour les affaires humanitaires (P-3) en postes de coordonnateur(trice) (AN) et la réaffectation des titulaires de ces postes [ibid., par. 54 b)].

16. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que les réaffectations proposées s'inscrivaient dans le cadre de la transition en cours, qui consiste à passer d'une action essentiellement humanitaire à une action davantage axée sur la reconstruction et le développement à long terme, compte tenu de l'évolution de la situation en Iraq. Il a également été informé que les postes d'attaché(e) de liaison pour les affaires humanitaires étaient occupés par du personnel exerçant déjà des fonctions plus larges ayant trait au lien entre activités humanitaires et activités de développement, et à la coordination du développement. Les nouvelles fonctions attribuées aux titulaires de ces postes comprennent la communication avec les représentants des autorités locales et la société civile au sujet des besoins, des stratégies et des projets de développement, ainsi que l'assistance aux donateurs et aux autres acteurs du développement afin d'assurer la liaison avec les gouvernorats. **Étant donné l'importance accordée à la communication avec les acteurs locaux dans le cadre des fonctions élargies des coordonnateurs, le Comité consultatif recommande que l'un des deux postes d'attaché(e) de liaison pour les affaires humanitaires (P-3) qu'il est proposé de réaffecter soit également transformé en poste de coordonnateur(trice) (AN) (voir également le paragraphe 17 ci-dessous).** Le Comité consultatif examine les structures institutionnelles et les changements d'effectifs liés à la transition vers des activités de développement dans le cadre du système redynamisé des coordonnatrices et coordonnateurs résidents dans son rapport

principal sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales (A/76/7/Add.1).

Transformation d'emplois soumis à recrutement international en emplois soumis à recrutement national

17. Le Secrétaire général propose la transformation de six emplois (2 P-3 et 4 SM) en emplois soumis à recrutement national, dans les domaines de l'appui aux missions et de l'appui au développement, comme indiqué au tableau 2. **Le Comité se félicite à nouveau des efforts déployés par la Mission pour transformer les postes existants en postes soumis à recrutement national, notamment dans le domaine de l'appui au développement, et encourage la Mission à envisager de faire de même pour d'autres postes (voir aussi A/75/7/Add.7, par. 13 ; voir aussi par. 17 ci-dessus).** On trouvera dans son rapport principal sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales (A/76/7/Add.1) des observations supplémentaires concernant la nationalisation des postes.

Postes vacants, taux de vacance et indemnités de fonctions

18. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé qu'au 30 septembre 2020, 83 postes étaient vacants [1 D-1, 2 P-5, 5 P-4, 12 P-3, 13 postes d'agent(e) du Service mobile, 14 postes d'administrateur(trice) national(e) et 36 postes d'agent(e) local(e)]. Au total, 10 postes (1 P-3, 3 AN et 6 AL) étaient vacants depuis plus de deux ans : les 6 postes d'agent(e) local(e) n'avaient pas encore été publiés, notamment pour des raisons d'habilitation de sécurité, de pandémie et d'évacuation ; les 3 postes d'administrateur(trice) national(e) étaient en phase de présélection des candidats ; le poste de 1 P-3 faisait l'objet d'une proposition de transformation et de réaffectation. **Le Comité consultatif compte que tous les postes vacants seront pourvus dans les meilleurs délais et que des informations actualisées sur l'état d'avancement des recrutements seront communiquées à l'Assemblée générale lorsqu'elle examinera le présent rapport et dans le prochain projet de budget.**

19. Le Comité consultatif a obtenu des renseignements sur les taux de vacance et les postes approuvés, les taux de vacance effectifs pour 2021, les taux de vacance effectifs au 30 juin 2021 et les taux de vacance moyens de janvier à juin 2021, ainsi que sur les effectifs proposés et les taux de vacance budgétisés pour 2022 pour la MANUI (voir tableau 3).

Tableau 3
Effectifs et taux de vacance (2021-2022)

Catégorie	Effectif approuvé pour 2021	Taux de vacance		Taux de vacance		
		approuvé pour 2021 (Pourcentage)	Taux de vacance au 30 juin 2021 (Pourcentage)	moyen de janvier à juin 2021 (Pourcentage)	Effectif proposé pour 2022	Taux de vacance budgétisé pour 2022 (Pourcentage)
Personnel recruté sur le plan international	303	8	13,2	13,3	294	8
Administrateurs recrutés sur le plan national	112	8	12,5	11,8	117	10
Personnel recruté sur le plan national (agents locaux)	390	7	9,7	8,9	391	9
Volontaires des Nations Unies	2	17	–	–	2	–

20. Les informations fournies au Comité consultatif indiquent également qu'au 30 juin 2021, six postes [2 D-1, 2 P-4, 1 SM et 1 G(AC)] donnaient lieu à des indemnités de fonctions, dont trois postes [1 D-1, 1 SM et 1 G(AC)] depuis plus d'un

an. Ces modalités devaient expirer en décembre 2021. On trouvera dans le rapport principal du Comité sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales (A/75/7/Add.2) des observations supplémentaires à ce sujet.

21. Sous réserve des recommandations qu'il a formulées au paragraphe 16, le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale approuve les propositions du Secrétaire général concernant le tableau d'effectifs de la MANUI en 2022.

3. Dépenses opérationnelles

22. Les ressources demandées pour les coûts opérationnels pour 2022 s'élèvent à 13 650 500 dollars, soit une légère augmentation de 7 100 dollars par rapport aux crédits ouverts en 2021. Le Comité consultatif a obtenu des renseignements sur ces dépenses (voir tableau 4), plus précisément sur les dépenses effectives et le montant des crédits ouverts pour 2020, les crédits ouverts pour 2021 et les dépenses au 30 juin 2021, ainsi que sur les prévisions de dépenses pour 2022.

Tableau 4
Dépenses opérationnelles

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	2020		2021		2022	Variation
	Crédits ouverts	Dépenses effectives	Crédits ouverts	Dépenses (de janvier à juin)	Total	2022-2021 Augmentation/ (diminution)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (5) - (3)
Dépenses opérationnelles						
Experts	—	—	—	—	—	—
Consultants et services de consultants	309,7	109,1	255,2	53,8	136,8	(118,4)
Voyages officiels	1 503,1	164,7	1 015,8	93,8	909,4	(106,4)
Installations et infrastructures	3 717,9	4 771,0	3 241,4	1 487,9	3 554,4	313,0
Transports terrestres	733,1	569,4	735,8	405,5	555,9	(179,9)
Opérations aériennes	3 162,1	2 614,6	3 162,1	2 003,8	3 298,3	136,2
Communications et informatique	3 436,4	4 730,6	2 874,8	1 845,7	2 834,1	(40,7)
Santé	210,9	591,6	280,0	212,5	324,5	44,5
Fournitures, services et matériel divers	2 652,1	2 615,7	2 078,3	1 059,3	2 037,1	(41,2)
Total	15 725,3	16 166,7	13 643,4	7 552,2	13 650,5	7,1

Voyages officiels

23. Les crédits demandés, d'un montant de 909 400 dollars, soit une diminution de 106 400 dollars (10,5 %) par rapport aux crédits ouverts pour 2021, permettraient de financer les voyages officiels (hors formation) (556 400 dollars) et les voyages liés à la formation (353 000 dollars) (A/76/6 (Sect. 3)/Add.6, par. 77). Les dépenses se sont élevées à 164 700 dollars en 2020 et à 93 800 dollars au 30 juin 2021, reflétant l'impact des restrictions de voyage liées à la pandémie de COVID-19. **Le Comité consultatif espère qu'en applications des enseignements tirés de la pandémie de COVID-19, les déplacements pour les ateliers, les conférences ou les réunions seront réduits au minimum et que l'on recourra davantage aux réunions**

virtuelles et aux outils de formation en ligne (voir également A/76/7, par. 67). Compte tenu également du niveau des dépenses en 2020 et pendant les six premiers mois de 2021, ainsi que des effets que continuera probablement d'avoir la pandémie de COVID-19 sur les voyages en 2022, le Comité recommande une réduction de 15 %, soit 136 400 dollars, au titre des voyages officiels de la MANUI.

Carburants et lubrifiants

24. Un montant total de 1 058 700 dollars est prévu pour les carburants et lubrifiants au titre des installations et infrastructures, des transports terrestres et des opérations aériennes, soit une augmentation de 73 900 dollars (7,5 %) par rapport aux ressources approuvées pour 2021, comme indiqué dans le tableau 5.

Tableau 5

Évolution des ressources financières pour les carburants et lubrifiants

(En milliers de dollars des États Unis)

Catégorie de dépenses	2020		2021		2022	Variation
	Crédits ouverts	Dépenses effectives	Crédits ouverts (de janvier à juin)	Dépenses	Total	2022-2021 Augmentation/ (diminution)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (5) – (3)
Installations et infrastructures						
Carburants et lubrifiants	357,0	190,9	319,8	82,4	441,3	121,5
Transports terrestres						
Carburants et lubrifiants	140,0	171,6	140,0	59,9	136,1	(3,9)
Opérations aériennes						
Carburants et lubrifiants	589,0	111,7	525,0	179,8	481,3	(43,7)
Total (carburants et lubrifiants)	1 086,0	474,2	984,8	322,1	1 058,7	73,9

25. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que la diminution de la présence du personnel des organismes, fonds et programmes s'est traduite par une baisse proportionnelle des coûts recouverts par la MANUI au titre du carburant utilisé pour faire fonctionner les générateurs des installations et infrastructures, et pour les transports terrestres. En outre, la MANUI supporte le coût des navettes de transport, qui desservent également les membres de l'équipe de pays des Nations Unies, et pour lesquelles il n'y a pas de recouvrement des coûts. Le Comité a également été informé que le contrat d'achat de carburant de la MANUI ne contient aucune clause obligeant la Mission à acheter un volume minimum de carburant par an. Les dépenses au titre des carburants et lubrifiants se sont élevées à 474 200 dollars en 2020 et à 322 100 dollars au 30 juin 2021. **Le Comité consultatif n'est pas convaincu que le montant des ressources demandées soit suffisamment justifié et estime que le Secrétaire général devrait fournir des précisions ainsi que des informations plus détaillées et ventilées sur la consommation de carburants et de lubrifiants de la MANUI et des autres entités des Nations Unies en Iraq, les montants à la charge de la MANUI et les coûts à recouvrer, ainsi que les mécanismes de ce recouvrement, y compris la possibilité d'un niveau minimum de recouvrement des coûts (voir également par. 29). Compte tenu également du niveau des dépenses en 2020 et au cours du premier semestre de 2021, le Comité recommande une réduction de 15 % (158 800 dollars) du montant total des ressources demandées au titre des carburants et des lubrifiants.**

Fournitures, services et matériel divers

26. Les ressources proposées pour les fournitures, services et matériel divers s'élèvent à 2 037 100 dollars, dont 142 100 dollars pour les honoraires, fournitures et services liés à la formation. Les ressources demandées pour la formation au titre de cette catégorie de dépenses représentent une augmentation de 5 500 dollars (4,0 %), par rapport aux crédits ouverts pour 2021, alors que les dépenses se sont élevées à 25 900 dollars en 2020 et à 31 000 dollars au 30 juin 2021. **Compte tenu de l'expansion de la formation à distance pendant la pandémie, ainsi que des dépenses liées aux frais, fournitures et services de formation en 2020 et au cours du premier semestre de 2021, le Comité consultatif recommande une réduction de 10 % (14 200 dollars), à la rubrique Fournitures, services et matériel divers, en ce qui concerne les frais, fournitures et services de formation pour la MANUI.**

27. **Sous réserve des recommandations formulées aux paragraphes 23, 25 et 26, le Comité consultatif recommande que les propositions du Secrétaire général concernant les dépenses opérationnelles pour 2022 pour la MANUI soient approuvées.**

D. Questions diverses*Impact de la pandémie de maladie à coronavirus 2019*

28. Dans son rapport, le Secrétaire général a indiqué qu'en 2020, la pandémie de COVID-19 avait entravé l'exécution des produits et des activités prévus pour la Mission. Les mesures de prévention, la fermeture provisoire d'institutions publiques, les confinements prolongés et la présence réduite du personnel de la Mission ont entraîné des retards pour certains programmes et initiatives de renforcement des capacités dans le domaine des droits humains. Parallèlement, cependant, la MANUI s'est engagée dans de nouvelles activités liées à la pandémie, notamment des campagnes d'information pour mieux faire comprendre la propagation du COVID-19. En outre, certaines activités de la Mission, telles que les grandes manifestations de promotion de la consolidation de la paix et de la médiation, de la formation et de la sensibilisation, ont été transférées avec succès vers des plateformes en ligne (A/76/6 (Sect. 3)/Add.6, par. 22 et 23).

Recouvrement des coûts et ressources extrabudgétaires

29. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que la MANUI continuait de fournir des logements, des bureaux, des transports aériens et terrestres, des services de sécurité ainsi que d'autres services ad hoc aux entités des Nations Unies en Iraq, y compris l'UNITAD ainsi que les organismes, fonds et programmes, moyennant remboursement des coûts. Les coûts recouverts en 2020 se sont élevés à 11,5 millions de dollars, dont 1,2 million de dollars liés aux services fournis à l'UNITAD. **Le Comité consultatif compte que le Secrétaire général communiquera à l'Assemblée générale des informations plus détaillées sur le recouvrement des coûts lorsque celle-ci examinera le présent rapport ainsi que dans ses futurs projets de budget (voir également par. 25).** On trouvera des observations supplémentaires concernant le recouvrement des coûts dans son rapport principal sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales (A/76/7/Add.1).

30. En ce qui concerne les ressources extrabudgétaires de la MANUI, le Comité consultatif a été informé que la Mission exécutait cinq projets portant sur la participation des jeunes, la réconciliation et l'inclusion et la participation des femmes aux processus politiques et électoraux, pour un montant total d'environ 700 000

dollars, financé par l'appel pluriannuel du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix à l'appui des résolutions 2576 (2021) et 2107 (2013) du Conseil de sécurité. En outre, conformément au mandat d'assistance électorale renforcé de la Mission en application des paragraphes 2 et 3 de la résolution 2576 (2021) du Conseil de sécurité, la Mission a mis en œuvre un projet de 12 millions de dollars, partiellement financé par des ressources extrabudgétaires et administré par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, à l'appui des élections prévues en octobre 2021. La Mission a également fourni une plus grande assistance technique à la Haute Commission électorale indépendante et mis en œuvre l'un des plus grands projets électoraux des Nations Unies dans le monde, entièrement financé par des ressources extrabudgétaires et administré financièrement par le Programme des Nations Unies pour le développement. **Le Comité consultatif attend avec intérêt des informations actualisées sur la question dans le cadre du prochain projet de budget.**

Représentation équilibrée des femmes et des hommes

31. Comme suite à ses questions, le Comité consultatif a été informé qu'au 30 juin 2021, le personnel civil de la MANUI était composé de 79 % d'hommes et de 21 % de femmes, ce qui ne dénote aucun changement notable dans la représentation des genres au cours des trois dernières années. Les femmes occupaient 33 % des postes dans les catégories P-5 et supérieures et 35 % dans les catégories P-2 à P-4, tandis que le pourcentage de femmes est resté égal ou inférieur à 20 % pour les postes d'agents du Service mobile et les postes soumis à recrutement national. Les efforts visant à atteindre une représentation équilibrée des genres au sein de la MANUI comprenaient une nouvelle version du plan de mise en œuvre de la parité entre les genres, qui tenait également compte de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur le recrutement et les modalités de travail, ainsi que des sessions de formation trimestrielles sur l'intégration de la dimension de genre et la parité entre les genres pour l'ensemble du personnel de la MANUI. **Le Comité consultatif compte que de plus amples efforts seront faits pour lutter contre le déséquilibre entre les genres dans les effectifs de la MANUI (voir A/75/7/Add.7, par. 16).** On trouvera des observations supplémentaires concernant la représentation des genres dans son rapport principal sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales (A/76/7/Add.1).

Représentation géographique

32. Ayant demandé des précisions sur la répartition géographique du personnel de la MANUI par nationalité, le Comité consultatif a reçu à la place des informations sur la représentation géographique par groupe régional. Au 30 juin 2021, 83 personnes étaient originaires du Groupe des États d'Asie et du Pacifique, 72 du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États, 53 du Groupe des États d'Afrique, 39 du Groupe des États d'Europe orientale et 15 du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes. On trouvera des observations supplémentaires concernant la représentation géographique dans le rapport principal du Comité consultatif sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales (A/76/7/Add.1).

Complexe intégré des Nations Unies à Bagdad

33. Comme suite à ses questions, le Comité consultatif a été informé que tous les projets financés par le fonds d'affectation spéciale pour la construction d'un complexe intégré à Bagdad avaient été achevés, à l'exception de la remise en état du bâtiment principal des bureaux, qui était en cours. Au 30 juin 2021, 54 699 194 dollars avaient été alloués au fonds d'affectation spéciale (dont des intérêts échus d'un montant total de 3 938 594 dollars), dont 53 694 183 dollars avaient été dépensés

pour différents projets de rénovation, ce qui laisse un budget non utilisé de 1 005 011 dollars. Le budget non utilisé a été affecté à l'achèvement des travaux en cours et au paiement des salaires du personnel pour le reste de l'année, sans solde prévu à la fin de 2021. Aucune économie n'était prévue une fois que tous les projets de construction financés par le fonds d'affectation spéciale auraient été achevés.
